



FONDATION POUR LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ DE MADAGASCAR
Madagascar Protected Areas
and Biodiversity Fund

ETATS FINANCIERS 2024

**Aux Administrateurs et au Directeur Exécutif
de la Fondation pour les Aires Protégées et
la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31 Décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM), qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de Ariary 28.528.786.004,31 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar (PCG 2005).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément au PCG 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 17 Juin 2025
Le Commissaire aux comptes
Level Smart Audit & Expertise



**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Bilans

arrêtés au 31 Décembre

(Montants exprimés en Ariary)

Actifs	Note	2024			2023 Retraité (*)	Variation	Variation
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net		%
Actifs non courants							
Immobilisations incorporelles	4.1	98.488.800,00	(57.369.080,00)	41.119.720,00	56.801.920,00	(15.682.200,00)	(28%)
Immobilisations corporelles	4.2	2.426.952.278,82	(1.210.564.874,94)	1.216.387.403,88	1.095.840.342,12	120.547.061,77	+11%
Immobilisations en cours		-	-	-	42.850.680,00	(42.850.680,00)	(100%)
Participation investissements locaux	4.3	5.057.000.000,00	-	5.057.000.000,00	2.800.000.000,00	2.257.000.000,00	+81%
Investissements à l'étranger (*)	4.4	685.750.137.668,98	-	685.750.137.668,98	613.281.521.442,76	72.468.616.226,22	+12%
Immobilisations financières		3.371.000,00	-	3.371.000,00	3.371.000,00	-	+0%
Total Actifs non courants		693.335.949.747,80	(1.267.933.954,94)	692.068.015.792,86	617.280.385.384,88	74.787.630.407,99	+12%
Actifs courants						-	
Autres créances et actifs assimilés	5	5.557.789.115,26	(190.456.887,60)	5.367.332.227,66	2.077.627.110,23	3.289.705.117,43	+159%
Compte d'attente à régulariser actif	6	7.112.784.037,17	(560.900.000,00)	6.551.884.037,17	6.611.885.476,69	(60.001.439,52)	(1%)
Trésorerie et équivalent de trésorerie (*)	7	98.190.879.338,26	-	98.190.879.338,26	118.567.244.269,87	(20.376.364.931,61)	(17%)
Total Actifs courants		110.861.452.490,69	(751.356.887,60)	110.110.095.603,09	127.256.756.856,79	(17.146.661.253,70)	(13%)
Total des Actifs		804.197.402.238,49	(2.019.290.842,54)	802.178.111.395,95	744.537.142.241,67	57.640.969.154,29	+8%

Les notes annexes font partie intégrante de ces États Financiers

(*) La Fondation a présenté des États Financiers 2023 retraités car le changement de méthodes comptables (voir note 18) a un effet important sur les informations contenues dans ces États Financiers.

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Bilans

arrêtés aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

Capitaux propres et Passifs	Note	2024	2023 Retraité (*)	Variation	Variation %
Capitaux propres					
Dotations en Capital		531.249.473.999,17	505.793.783.477,93	25.455.690.521,24	+5%
Fonds reçus avec mandat de gestion		32.126.240.164,92	23.677.597.366,88	8.448.642.798,04	+36%
Dépenses cumulées sur réalisation		(24.827.802.866,61)	(20.358.218.142,23)	(4.469.584.724,38)	+22%
Report à nouveau		231.807.601.344,50	165.362.590.570,94	66.445.010.773,55	+40%
Résultat de l'exercice		28.524.829.294,31	66.445.010.773,55	(37.920.181.479,24)	(57%)
Total Capitaux propres	8	798.880.341.936,28	740.920.764.047,08	57.959.577.889,20	+8%
Passifs non courants				-	
Subvention d'équipement		13.450.954,44	-	13.450.954,44	+100%
Fonds avec mandat de gestion		-	-	-	+0%
Total Passifs non courants	9	13.450.954,44	-	13.450.954,44	+100%
Passifs courants				-	
Créditeurs divers	10	3.284.318.505,23	3.616.378.194,59	(332.059.689,36)	(9%)
Compte d'attente à régulariser passif		-	-	-	+0%
Total Passifs courants		3.284.318.505,23	3.616.378.194,59	(332.059.689,36)	(9%)
Total Capitaux propres et Passifs		802.178.111.395,95	744.537.142.241,67	57.640.969.154,29	+8%

Les notes annexes font partie intégrante de ces États Financiers

(*) La Fondation a présenté des États Financiers 2023 retraités car le changement de méthodes comptables (voir note 18) a un effet important sur les informations contenues dans ces États Financiers.

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

**Comptes de résultat par nature
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)**

	Note	2024	2023 Retraité (*)	Variation	Variation %
Chiffre d'affaires		-	-	-	+0%
Production stockée		-	-	-	+0%
Production immobilisée		-	-	-	+0%
I- Production de l'exercice		-	-	-	+0%
Achats consommés	11	(150.420.697,52)	(105.064.534,34)	(45.356.163,18)	+43%
Services extérieurs et autres consommations	12	(6.062.379.046,01)	(4.286.165.048,50)	(1.776.213.997,51)	+41%
II- Consommation de l'exercice		(6.212.799.743,53)	(4.391.229.582,84)	(1.821.570.160,69)	+41%
III- Valeur Ajoutée		(6.212.799.743,53)	(4.391.229.582,84)	(1.821.570.160,69)	+41%
Impôts, taxes et versements assimilés		(3.372.200,00)	(1.429.000,00)	(1.943.200,00)	+136%
Charges de personnel	13	(1.724.628.989,19)	(1.390.583.996,73)	(334.044.992,46)	+24%
IV- Excédent Brut D'exploitation		(7.940.800.932,72)	(5.783.242.579,57)	(2.157.558.353,15)	+37%
Autres produits opérationnels	14	8.185.905.246,52	6.293.268.295,06	1.892.636.951,46	+30%
Autres charges opérationnelles	15	(29.053.226.459,41)	(21.465.727.742,62)	(7.587.498.716,79)	+35%
Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeurs		(934.229.406,83)	(154.624.448,43)	(779.604.958,40)	+502%
Reprise sur provisions et pertes de valeurs		-	-	-	+0%
V- Résultat Opérationnel		(29.742.351.552,44)	(21.110.326.475,56)	(8.632.025.076,88)	+41%
Produits financiers	16	88.878.351.519,21	107.999.254.122,42	(19.120.902.603,21)	(18%)
Charges financières	17	(30.611.170.672,46)	(20.443.916.873,31)	(10.167.253.799,15)	+50%
VI- Résultat Financier		58.267.180.846,75	87.555.337.249,11	(29.288.156.402,36)	(33%)
VII- Résultat Avant Impôt		28.524.829.294,31	66.445.010.773,55	(37.920.181.479,24)	(57%)
Impôt exigible sur le résultat		-	-	-	+0%
Impôts différés		-	-	-	+0%
Total des produits des activités ordinaires		97.064.256.765,73	114.292.522.417,48	(17.228.265.651,75)	(15%)
Total des charges des activités ordinaires		(68.539.427.471,42)	(47.847.511.643,93)	(20.691.915.827,49)	+43%
VIII- Résultat net des activités ordinaires		28.524.829.294,31	66.445.010.773,55	(37.920.181.479,24)	(57%)
Produits extraordinaires		-	-	-	
Charges extraordinaires		-	-	-	
IX- Résultat Extraordinaire		-	-	-	
VII- Résultat Net de l'exercice		28.524.829.294,31	66.445.010.773,55	(37.920.181.479,24)	(57%)

Les notes annexes font partie intégrante de ces États Financiers

(*) La Fondation a présenté des États Financiers 2023 retraits car le changement de méthodes comptables (voir note 18) a un effet important sur les informations contenues dans ces États Financiers.

Comptes de résultat par fonction
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

	Note	2024	2023 Retraité (*)	Variation	Variation %
Produits des activités ordinaires		-	-	-	+0%
Coût des ventes		(6.212.799.743,53)	(4.391.229.582,84)	(1.821.570.160,69)	+41%
Marge Brute		(6.212.799.743,53)	(4.391.229.582,84)	(1.821.570.160,69)	+41%
Autres produits opérationnels	14	8.185.905.246,52	6.293.268.295,06	1.892.636.951,46	+30%
Coûts commerciaux	13	(1.724.628.989,19)	(1.390.583.996,73)	(334.044.992,46)	+24%
Charges administratives		(937.601.606,83)	(156.053.448,43)	(781.548.158,40)	+498%
Autres charges opérationnelles	15	(29.053.226.459,41)	(21.465.727.742,62)	(7.587.498.716,79)	+35%
Résultat Opérationnel		(29.742.351.552,44)	(21.110.326.475,56)	(8.632.025.076,88)	+41%
Produits financiers	16	88.878.351.519,21	107.999.254.122,42	(19.120.902.603,21)	(18%)
Charges financières	17	(30.611.170.672,46)	(20.443.916.873,31)	(10.167.253.799,15)	+50%
Résultat avant Impôt		28.524.829.294,31	66.445.010.773,55	(37.920.181.479,24)	(57%)
Impôts exigibles sur résultats		-	-	-	+0%
Impôts différés		-	-	-	+0%
Résultat net des activités ordinaires		28.524.829.294,31	66.445.010.773,55	(37.920.181.479,24)	(57%)
Charges extraordinaires		-	-	-	+0%
Produits extraordinaires		-	-	-	+0%
Résultat net de l'exercice		28.524.829.294,31	66.445.010.773,55	(37.920.181.479,24)	(57%)

Les notes annexes font partie intégrante de ces États Financiers

(*) La Fondation a présenté des États Financiers 2023 retraits car le changement de méthodes comptables (voir note 18) a un effet important sur les informations contenues dans ces États Financiers.

Tableaux de flux de trésorerie
aux 31 Décembre
(Méthode directe)
(Montants exprimés en Ariary)

	2024	2023 Retraité
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Encaissement reçus (clients et autres débiteurs)	2.773,00	1.712,20
Sommes versées (fournisseurs, personnel et autres créiteurs d'exploitation)	(4.735.155.767,46)	(4.654.384.831,27)
Intérêts et autres frais financiers payés	(1.572.997.934,20)	(1.226.149.794,53)
Subventions reçues	2.500.000.000,00	-
Subventions accordées	(32.444.177.348,88)	(21.321.793.301,09)
Flux de trésorerie liés à des événements extraordinaires	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	(36.252.328.277,54)	(27.202.326.214,69)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	(3.843.494.781,00)	(1.167.513.040,04)
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers	58.267.663.033,87	155.375.446.344,27
Variation des investissements à l'étranger (*)	(72.468.616.226,22)	(192.359.168.855,18)
Dividendes et quote-part de résultats reçus	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	(18.044.447.973,35)	(38.151.235.550,95)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Encaissements suite au déblocage des endowments funds	25.456.794.521,24	49.864.316.196,00
Fonds reçus des bailleurs	8.463.616.798,04	6.620.934.100,55
Encaissement provenant d'emprunts	-	-
Émission d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	33.920.411.319,28	56.485.250.296,55
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	(20.376.364.931,61)	(8.868.311.469,09)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice (*)	118.567.244.269,87	127.435.555.738,96
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	98.190.879.338,26	118.567.244.269,87
Variation de trésorerie de la période	(20.376.364.931,61)	(8.868.311.469,09)

Les notes annexes font partie intégrante de ces États Financiers

(*) La Fondation a présenté des États Financiers 2023 retraités car le changement de méthodes comptables (voir note 18) a un effet important sur les informations contenues dans ces États Financiers.

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Tableau de variation des capitaux propres
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

	Dotations en capital	Fonds reçus des bailleurs de fonds	Dépenses cumulées de fonctionnement	Autres capitaux propres	Résultat	Total
Solde au 31 Décembre 2022	455.929.467.281,93	17.056.663.266,33	(16.726.923.897,39)	174.933.049.767,93	(77.580.019.491,12)	553.612.236.927,68
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	(77.580.019.491,12)	77.580.019.491,12	-
Opération en capital	49.864.316.196,00	6.620.934.100,55	(3.631.294.244,84)	68.009.560.294,13	-	120.863.516.345,84
Résultat net de l'exercice 2023	-	-	-	-	66.445.010.773,55	66.445.010.773,55
Solde au 31 Décembre 2023	505.793.783.477,93	23.677.597.366,88	(20.358.218.142,23)	165.362.590.570,94	66.445.010.773,55	740.920.764.047,08
Changement de méthode comptable						-
Correction d'erreurs						-
Autres produits et charges						-
Affectation résultat & report à nouveau						-
Opération en capital	25.455.690.521,24	8.448.642.798,04	(4.469.584.724,38)	66.445.010.773,55	(66.445.010.773,55)	29.434.748.594,90
Résultat net de l'exercice 2024					28.528.786.004,31	28.528.786.004,31
Solde au 31 Décembre 2024	531.249.473.999,17	32.126.240.164,92	(24.827.802.866,61)	231.807.601.344,49	28.528.786.004,31	798.884.298.646,28

Les notes annexes font partie intégrante de ces États Financiers

(*) La Fondation a présenté des États Financiers 2023 retraités car le changement de méthodes comptables (voir note 18) a un effet important sur les informations contenues dans ces États Financiers.

**Aux Administrateurs et au Directeur Exécutif
de la Fondation pour les Aires Protégées
et la Biodiversité de Madagascar
(FAPBM)**

Rapport spécial

du Commissaire aux comptes
relatifs aux articles 18 et 19 de la Loi 2004-014 du 19 Août 2004
Exercice clos au 31 Décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles 18 et 19 de la loi 2004-014 portant régime des Fondations à Madagascar, en notre qualité de Commissaire Aux comptes de votre entité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

1. Conventions conclues et régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration au cours des exercices antérieurs à l'exercice 2024 dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 :

✓ **Investissement local**

• Personne concernée :

Miarakap Investment SA, dont le Président du Conseil d'Administration est Mr Fredy Rajaonera-Andriambelo

• Nature et l'objet de la convention :

Souscription au capital du Fonds d'investissements Miarakap pour 1.600 actions pour un total de Ariary 2.600.000.000 en date du 25 janvier 2023.

• Modalités :

la libération de la 2^{ème} tranche de 25% Ariary 700.000.000 a été effective en 23 janvier 2024, et la libération de la 3^{ème} tranche de 20%, soit 560.000.000,00 a été effective en Novembre 2024

2. Conventions conclues au cours de l'exercice 2024

- NÉANT -

3. Conventions interdites

En ce qui concerne les conventions interdites (article 18) de la loi 2004-014 portant régime des Fondations à Madagascar, nous avons été informés qu'aucune opération tombant sous le coup dudit article s'y rapportant n'a été effectué au cours de l'exercice 2024.

Antananarivo, le 17 Juin 2025
Le Commissaire aux comptes
Level Smart Audit & Expertise


Commissaire aux Comptes
Expert Comptable et Titulaire